



FICHE DE POSTE

Situation fonctionnelle : Collectivité Territoriale – Commune LANTON

Sous l'autorité de Madame Le Maire

Dénomination du Poste : Surveillant de baignade

Finalité du poste : Assurer la surveillance du bassin de baignade

Visa agent :

Les missions principales :

1. Surveillance, sécurité et prévention des activités aquatiques

Être présent(e) sur le bassin durant toute la plage horaire accueillant le public,
 Appliquer le règlement du bassin et la réglementation, les faire respecter par les usagers,
 Appliquer les procédures d'interventions destinées à assurer la sécurité des utilisateurs,
 Repérer les comportements à risque,
 Contrôler de façon journalier le matériel de secours mis à disposition,
 Détecter les anomalies de matériels de secours et d'entretien,
 Assurer le contrôle réglementaire quotidien de la température de l'eau et de l'air,
 Participer aux activités d'entretien.

2. Encadrement et animation d'activités aquatiques

Mettre en place les outils d'animation et de surveillance (lignes d'eau, matériel d'apprentissage),
 Entretien du matériel pédagogique.

3. Accueil du public

Renseigner et conseiller les usagers,
 Dialoguer avec les usagers et règlement des conflits potentiels

Savoirs	Savoir-faire	Savoir-être
<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance de la pédagogie des activités physiques et sportives (techniques et outils) - Réglementation des activités - Règles d'utilisation du matériel aquatique et des équipements 	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôler l'application des règles de sécurité - S'adapter pour assurer la continuité du service public - Mise en application des gestes de 1^e secours - Utilisation du matériel adapté pour les personnes à mobilité réduite 	<ul style="list-style-type: none"> - Qualités relationnelles et le sens du service public - Rigoureux - Autonomie, esprit d'initiative - Capacité à travailler en équipe et en transversalité - Bonne condition physique

Conditions d'exercice :

Lieu de travail : Bassin de baignade

Horaires de travail : surveillance du mardi au vendredi de 13h à 18h30 et du samedi au dimanche de 13h à 19h30.

Moyens mis à disposition :

- Poste de secours, matériels de secours
- Tenus de surveillance (t-shirts et sweat)
- Logement de fonction
- Formation diplômante d'handiplagiste (pris en charge par la commune – formation obligatoire)

Type d'emploi/ Lieu de travail/ Horaires/ Conditions de travail :

- Emploi à temps complet – 35 H
- Contrat du 01 juillet au 01 septembre 2024
- Salaire : Echelon 5 – Educateur Territorial APS

Compétences et/ou formations spécifiques requises :

- Titulaire du BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique)
- Diplôme des Premiers Secours en Equipe de Niveau 1, à jour